

PARC CÔTIER KISKOTUK





Le Canard noir est l'oiseau emblème du parc côtier Kiskotuk.

Ce guide a été imprimé sur du papier contenant des matières recyclées. Il est à son tour recyclable aux endroits prévus à cet effet. Merci d'en disposer adéquatement afin de participer à la préservation de l'intégrité de ce parc naturel.

Pour s'y retrouver...

Le parc côtier Kiskotuk	4
Le territoire du parc côtier	6
Participez à la conservation du parc	8
Qu'est-ce qu'un marais salé?.....	10
Une diversité d'habitats	11
Le centre d'interprétation de la maison Girard.....	12
Secteur du Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna	14
Un brin d'histoire autochtone.....	16
Le sentier de la Montagne.....	17
Le sentier de la Savane	18
Des aménagements du territoire	19
Secteur des Passereaux	20
Un parcours au naturel.....	21
Vers le littoral	22

L'ascension de la montagne	23
Le Vieux Quai.....	24
Secteur des Roitelets	25
Un parc entouré de terres agricoles	26
Le Canard noir, un oiseau emblématique.....	27
Secteur du Quai de L'Isle-Verte	28
Départ pour l'île Verte	29
Sentier de la Spartine.....	30
Sentier de la Digue	31
Pour en savoir plus	32
Réseaux de découverte.....	32
Lexique	33
Réalisation et remerciements	35

Afin de faciliter la compréhension des textes du présent guide, des mots ont été mis en **gras** et en **couleur**. Leur définition se trouve dans le lexique, à la fin du guide.

LE PARC CÔTIER KISKOTUK

La création du parc côtier Kiskotuk est une initiative d'intervenants du milieu qui se sont rassemblés afin de mettre en valeur les richesses fauniques et culturelles inestimables du corridor côtier de Cacouna et de L'Isle-Verte. Il s'agit de la MRC de Rivière-du-Loup, des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte et de la Première Nation Malécite de Viger, en collaboration avec la Corporation PARC Bas-Saint-Laurent et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Ce parc réunit, sous une même bannière, les différents sites et sentiers de découverte du territoire.

À l'intérieur des limites du parc côtier, on retrouve des terres privées et des terres publiques, dont la Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte, le Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna et les terres intra-municipales de Cacouna.

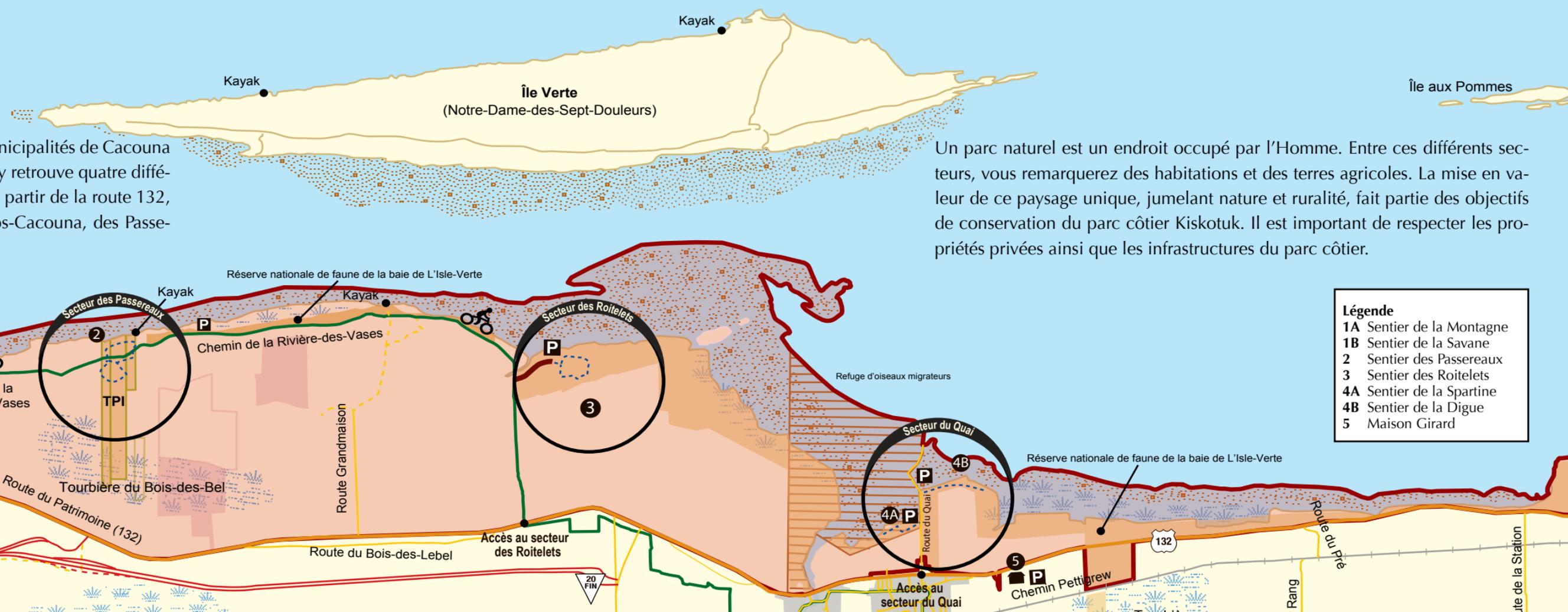
Le mot « Kiskotuk » représente à merveille ce parc. Le marais salé, les tourbières et les différentes espèces animales et végétales qu'on y retrouve forment une belle mosaïque représentant la **biodiversité** exceptionnelle des lieux.

**Kiskotuk signifie
en malécite
« terre dénudée
à marée basse ».**

Le territoire du parc

Le parc côtier Kiskotuk s'étend le long du littoral des municipalités de Cacouna et de L'Isle-Verte sur une distance de 20 kilomètres. On y retrouve quatre différents secteurs de découverte et de services accessibles à partir de la route 132, soit le secteur du Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna, des Passereaux, des Roitelets et du Quai de L'Isle-Verte.

Un parc naturel est un endroit occupé par l'Homme. Entre ces différents secteurs, vous remarquerez des habitations et des terres agricoles. La mise en valeur de ce paysage unique, jumelant nature et ruralité, fait partie des objectifs de conservation du parc côtier Kiskotuk. Il est important de respecter les propriétés privées ainsi que les infrastructures du parc côtier.



Légende

- 1A Sentier de la Montagne
- 1B Sentier de la Savane
- 2 Sentier des Passereaux
- 3 Sentier des Roitelets
- 4A Sentier de la Spartine
- 4B Sentier de la Digue
- 5 Maison Girard

Participez à la conservation du parc

Afin de protéger le milieu naturel exceptionnel du parc côtier Kiskotuk, il importe de respecter les règlements qui suivent. Ce faisant, vous contribuerez à la préservation des lieux et vous vous assurerez de vivre une expérience mémorable.



Marchez uniquement dans les sentiers balisés.



Demeurez groupés et évitez d'être bruyants lors de vos déplacements.



Maintenez en tout temps vos animaux domestiques en laisse et ramassez leurs excréments.



Observez la faune à distance et ne nourrissez pas les animaux sauvages.



Laissez indemnes les nids, les œufs, les carcasses et autres éléments animaliers.



Laissez sur place les plantes, les champignons, les roches, les bouts de bois et autres éléments naturels du parc.



Gardez intactes les différentes infrastructures et respectez les propriétés privées du secteur.



Rapportez vos déchets et utilisez les poubelles et les bacs à recyclage prévus à cet effet pour en disposer.



Il est interdit de camper en dehors des sites officiels de camping.



Il est interdit d'allumer des feux en tout temps, à l'exception des endroits prévus à cette fin dans les sites de camping et ce, en dehors des périodes de sécheresse.



Il est interdit de se baigner dans les différents plans d'eau du parc.



Il est interdit de pêcher, de piéger ou de chasser les animaux, à l'exception des endroits où ces activités sont autorisées, avec le permis correspondant obligatoire.

Quelques conseils....

- Munissez-vous de bonnes chaussures de marche et de vêtements appropriés.
- Portez de la lotion de protection solaire et un chasse-moustiques.
- Faites attention où vous mettez les pieds, car les roches peuvent parfois être glissantes.
- Apportez des jumelles lors de vos excursions : vos observations n'en seront que meilleures.
- Apportez de l'eau potable et des sacs afin de rapporter vos déchets.

Qu'est-ce qu'un marais salé ?

Un marais salé est l'un des **écosystèmes** les plus productifs de la planète. Il existe plusieurs types de marais salé que l'on nomme en fonction de l'espèce de plante qui y domine. Celui du parc côtier est un marais à spartine.

La spartine est une plante herbacée appartenant à la famille des graminées, tout comme le blé. Elle forme de grands herbiers en bordure du Saint-Laurent qui fournissent un refuge essentiel et une nourriture abondante à une faune variée, dont les oiseaux migrateurs. L'enchevêtrement des **rhizomes** et des racines de la spartine stabilise le sol tandis que ses feuilles favorisent la sédimentation des particules. Ceci a pour résultat de purifier l'eau et de freiner les vagues, prévenant ainsi l'érosion des berges. Afin de protéger le marais salé, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada a créé en 1980 la Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte, qui fait partie intégrante du parc côtier.



Marelle



Canard colvert femelle et ses petits



Spartine alterniflore

© PARC Bas-Saint-Laurent



Littoral



Forêt mixte



Végétation subalpine

© PARC Bas-Saint-Laurent

Une diversité d'habitats....

Outre le marais à spartine qui longe le **littoral**, le parc côtier Kiskotuk recèle une grande variété d'habitats tous plus productifs les uns que les autres. Cette diversité permet à un grand nombre d'espèces animales et végétales de s'y retrouver.

Prenant naissance à la ligne des eaux, le marais salé se transforme graduellement en une prairie d'herbes salines à laquelle s'ajoute un peu plus loin une végétation d'arbustes résistants aux vents et aux **embruns** apportés par l'**estuaire** du Saint-Laurent.

C'est dans le versant des collines que s'installe la **forêt mixte**. Au sommet, la végétation présente des similitudes avec celle retrouvée en milieu subarctique : les lichens occupent une grande place alors que les arbres, principalement des conifères, sont courts et rabougris pour résister aux conditions climatiques rigoureuses qui règnent au sommet. De l'autre côté des collines, on retrouve des tourbières et des **pessières**.

Le centre d'interprétation de la maison Girard

La maison Girard, propriété du Service canadien de la faune d'Environnement Canada, est un poste d'accueil situé à l'extrémité est du parc côtier Kiskotuk. Elle est accessible à partir de la route 132, à L'Isle-Verte.

HORAIRE D'OUVERTURE :

De la mi-juin à la mi-août : tous les jours de 9 h à 17 h

De la mi-août à la mi-octobre : Horaire variable disponible par contact téléphonique. Sur réservation en dehors de ces périodes.

COORDONNÉES :

371, route 132 Est, L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0

Téléphone (en saison) : **418 898-2757**

Téléphone (hors saison) : **418 867-8882 poste 201**

Télécopieur : **418 867-8732**

www.parcbasstlaurent.com/kiskotuk

Des expositions et activités animées!

La maison Girard propose aux visiteurs deux expositions permanentes. La première démystifie l'écosystème complexe des marais salés en y expliquant son fonctionnement, ses rôles et l'importance de le préserver. Les oiseaux fréquentant le secteur font partie intégrante de cette exposition interactive qui saura intéresser petits et grands.

La seconde exposition aborde les tourbières comme nulle part ailleurs. On y explique ce qu'est la tourbe, la façon dont elle se forme, les méthodes de récolte et son importance économique pour la région. Une salle multifonctionnelle permet à des photographes d'exposer leurs œuvres ainsi qu'à présenter des courts-métrages et des animations.

Des activités d'interprétation sont offertes en saison. Il est également possible de participer au **baguage de canards** qui s'effectue chaque année de la mi-août à la mi-septembre. Informez-vous !



Exposition sur les marais salés

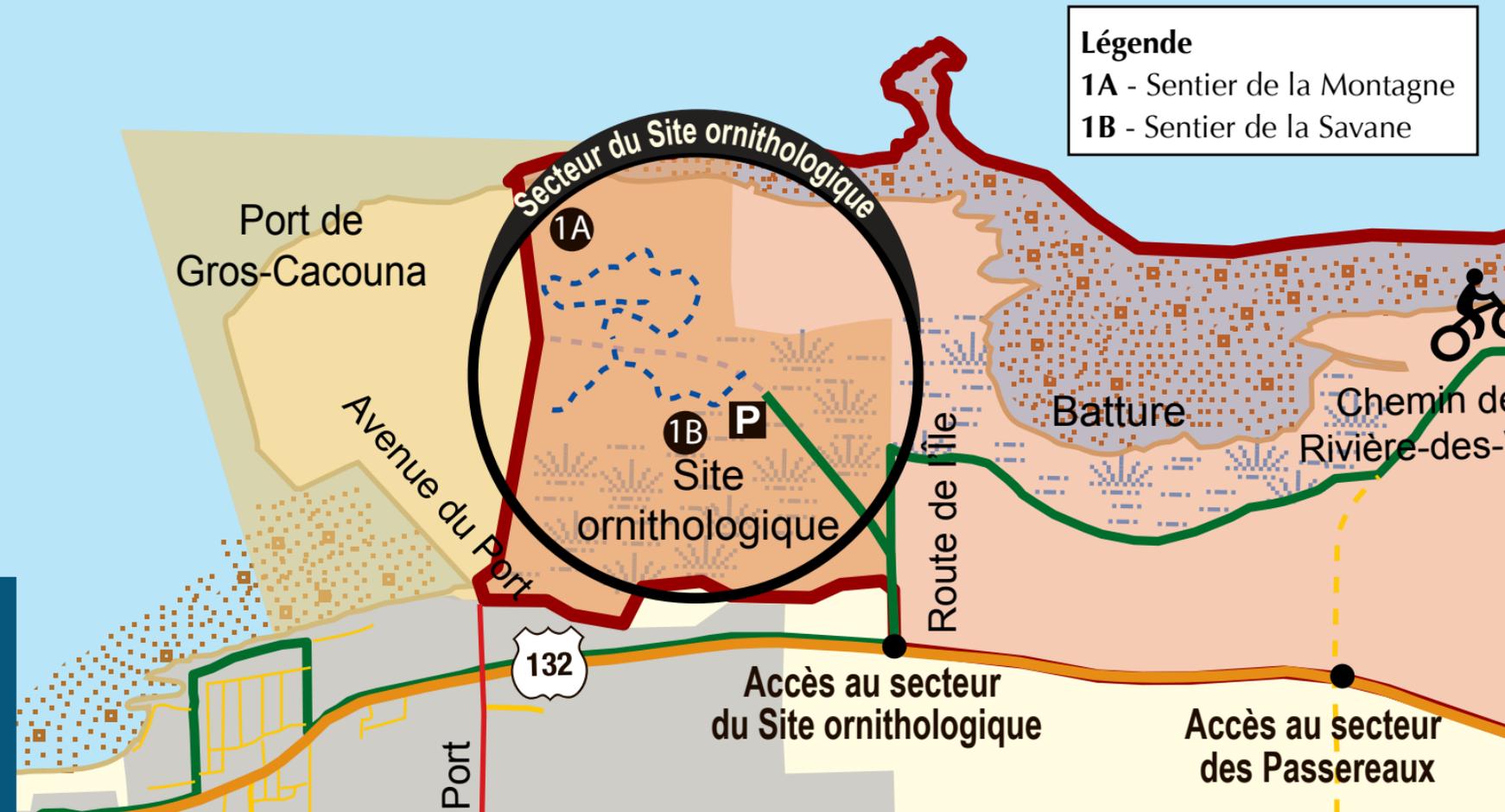
Capture et baguage de canards

SECTEUR DU SITE ORNITHOLOGIQUE DU MARAIS DE GROS-CACOUNA

Le Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna couvre 209 hectares, incluant une partie de la presqu'île adjacente au port de Gros-Cacouna. Ce territoire figure parmi les trois meilleurs endroits du Québec pour faire de l'observation d'oiseaux. Qui plus est, ce site d'exception, tout comme l'est une bonne partie du territoire du parc côtier, a été désigné Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO), une initiative de conservation internationale (www.nature-quebec.qc.ca/zico).

© Viateur Beaulieu

L'importance de rester silencieux et de garder vos distances avec la sauvagine lors de votre visite réside dans le fait que lorsque les oiseaux s'envolent en raison de votre passage, il est déjà trop tard : vous les avez dérangés. Le dérangement cumulatif peut avoir des incidences négatives sur les oiseaux migrateurs qui utilisent le site comme lieu de repos et d'alimentation avant de continuer leur long voyage migratoire. Amusez-vous à utiliser les caches et les tours d'observation du Site ornithologique pour camoufler votre présence!





Un brin d'histoire autochtone

Depuis des temps immémoriaux, le marais de Gros-Cacouna est utilisé par la Première Nation Malécite de Viger. Leurs ancêtres y pratiquaient la chasse et la pêche en raison de l'abondance faunique des lieux.

De nos jours, les Malécites fréquentent toujours le secteur, mais pour y offrir des activités d'interprétation en saison estivale. De plus, ils y ont créé un réseau de panneaux d'interprétation sur les **espèces en péril** que l'on retrouve dans le marais. Pour de plus amples informations, contactez le numéro suivant : 418 860-2393.

Le Bruant de Nelson vit et se reproduit dans l'étage supérieur des marais. Les perturbations qu'a subi ce milieu ont occasionné la disparition de la spartine pectinée, sa principale source de nourriture. C'est le facteur majeur qui a provoqué le déclin de populations locales au Québec. Le marais de Gros-Cacouna est un havre de paix pour cette espèce relativement fréquente. Préserver le marais, c'est aider à son rétablissement!

Le sentier de la Montagne

Faisant un peu plus de 2 kilomètres, ce sentier de niveau intermédiaire offre une ascension qui atteint 80 mètres de hauteur à son sommet. Il se singularise par les variations marquées du paysage floristique. La forêt mixte présente en début de sentier se transforme graduellement au fil des pas en une végétation typique des écosystèmes nordiques du Québec composée de lichens et de résineux. Au sommet, de nombreuses haltes permettent une vue panoramique sur les îles avoisinantes et sur le parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. Des mammifères marins tels que des bélugas, des phoques et de grands rorquals dont la présence est perceptible grâce à leurs souffles peuvent être aperçus au large par temps clair.



Sentier de la Montagne

Aire de repos

© PARC Bas-Saint-Laurent

Bélugas du Saint-Laurent

© Sonia Giroux

Quelques conseils....

En parcourant le sentier, n'oubliez pas de porter une protection solaire. Crème, chasse-moustiques et chapeau sont de mise dans la savane!

Le sentier de la Savane

De niveau facile, ce sentier offre un parcours d'environ 3 kilomètres. Il permet d'apprécier la faune et la flore du marais, qui est l'hôte de plusieurs milliers d'oiseaux aquatiques. Deux tours d'observation et une cache permettent de réaliser de belles observations sans se faire repérer des canards, des grands échassiers et des oiseaux de rivage et de prairie.

Des aménagements du territoire

À la suite de la construction du port de Gros-Cacouna qui a perturbé de façon majeure le marais, plusieurs aménagements ont été réalisés au fil du temps afin de redonner au territoire toute sa richesse d'antan. Ils ont pour objectif d'améliorer la qualité des habitats disponibles pour la faune en augmentant la **productivité biologique** du marais.

Quelques conseils....

Afin d'éviter de piétiner la végétation et de nuire au rétablissement du marais, il est primordial de demeurer dans les sentiers balisés.



Vue d'ensemble du secteur



Tour d'observation



La Savane



Groupe de canards



Sentier aménagé

SECTEUR DES PASSEREAUX

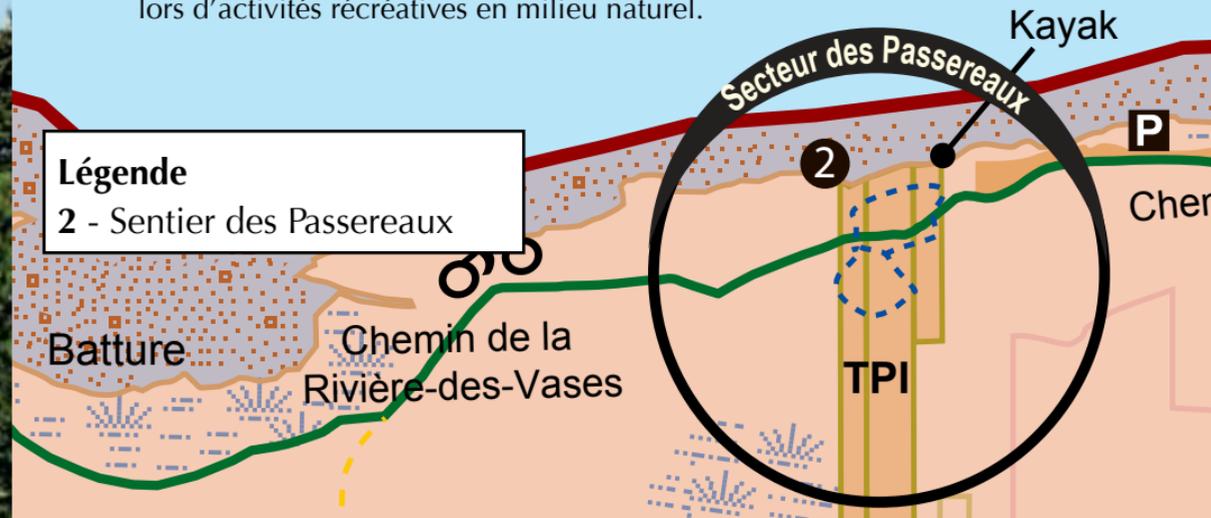
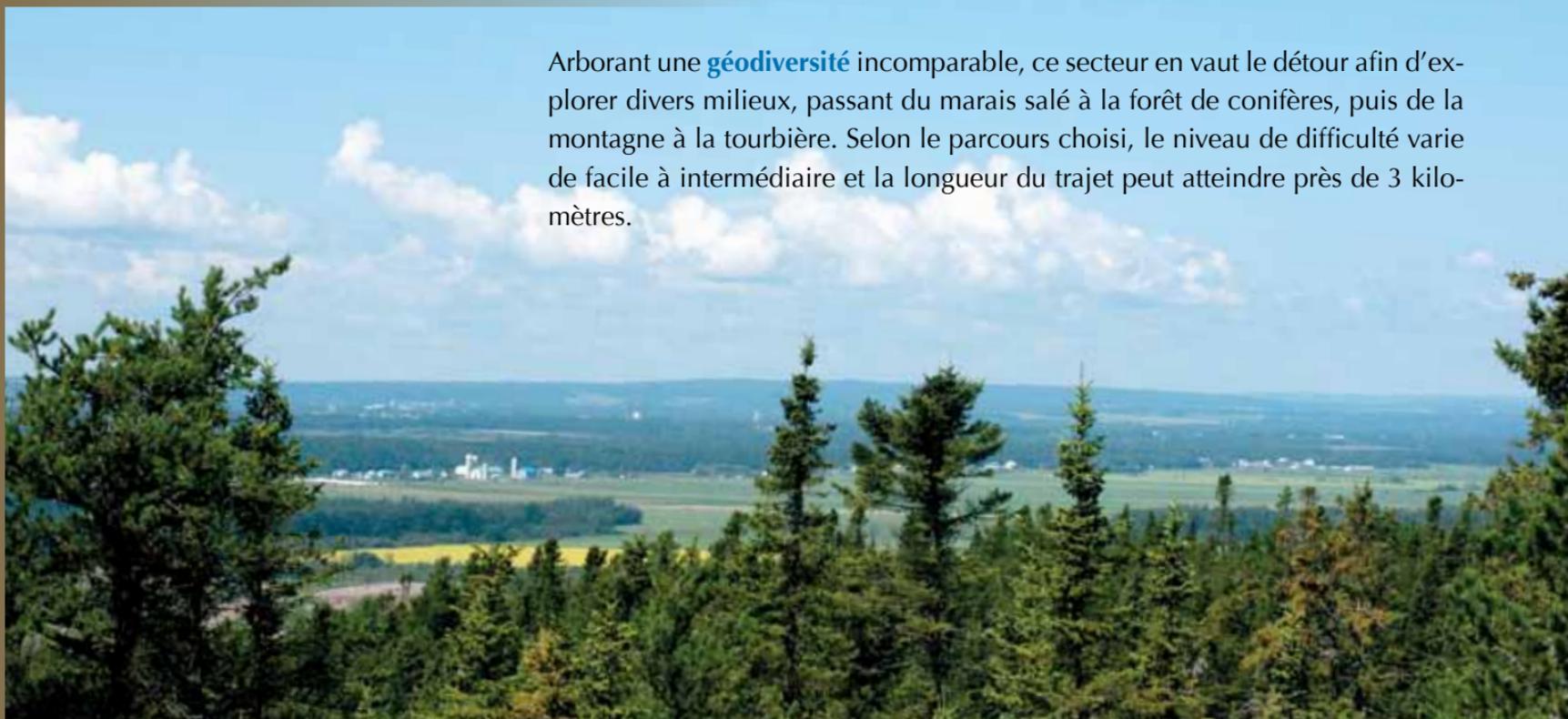
Arborant une **géodiversité** incomparable, ce secteur en vaut le détour afin d'explorer divers milieux, passant du marais salé à la forêt de conifères, puis de la montagne à la tourbière. Selon le parcours choisi, le niveau de difficulté varie de facile à intermédiaire et la longueur du trajet peut atteindre près de 3 kilomètres.

Un parcours au naturel!

Tout au long du sentier, vous trouverez des belvédères et quelques commodités dont des toilettes sèches. Lors de vos activités en nature, il est essentiel de respecter le code d'éthique prôné par le programme « Sans trace » (www.sanstrace.ca). Celui-ci est conçu pour aider les adeptes de plein air à prendre les mesures nécessaires afin de minimiser les traces de leur présence lors d'activités récréatives en milieu naturel.

Quelques conseils....

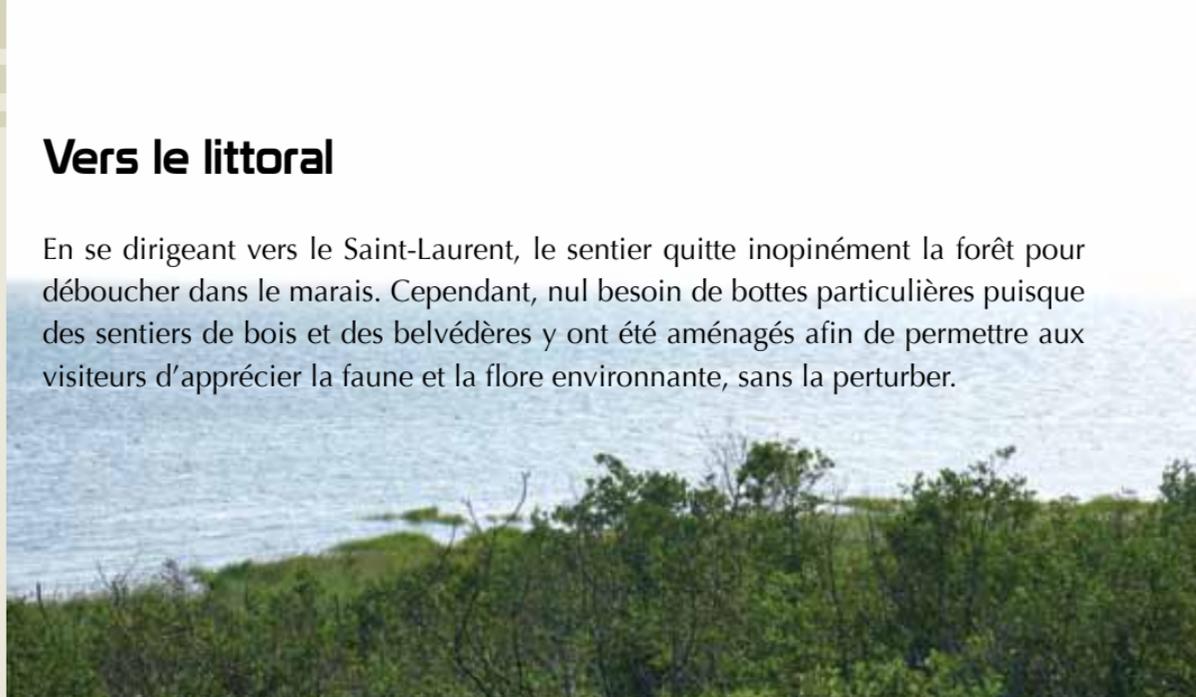
Il est important de ne pas nourrir les animaux sauvages. Cela risquerait de modifier leurs comportements naturels et de leur procurer une nourriture inadéquate. Sachez qu'ils trouvent tout ce dont ils ont besoin dans la nature. À certains endroits, des nichoirs ont été installés dans les arbres. Faites preuve de patience et profitez de ces installations pour observer les oiseaux sans les déranger.



Apportez vos jumelles :
des oiseaux marins sont
souvent visibles et parfois
même des phoques lorsqu'ils
se reposent sur les rochers
à marée basse.

Vers le littoral

En se dirigeant vers le Saint-Laurent, le sentier quitte inopinément la forêt pour déboucher dans le marais. Cependant, nul besoin de bottes particulières puisque des sentiers de bois et des belvédères y ont été aménagés afin de permettre aux visiteurs d'apprécier la faune et la flore environnante, sans la perturber.



L'ascension de la montagne

Le sentier permettant de gravir la montagne conduit les randonneurs à travers une magnifique forêt de conifères qui donne accès à deux belvédères d'observation. Ces structures permettent d'admirer la diversité du paysage, la proximité du Saint-Laurent, la vue surplombant le marais salé et l'extrémité ouest de l'île Verte. Au sommet, un belvédère offre une vue de 360 degrés sur le parc côtier, la région, les îles environnantes et la tourbière, perceptible à travers la forêt.



Petit Pinguin



Belvédère d'observation

© PARC Bas-Saint-Laurent



Phoque commun

© ROMM



Vue panoramique



Belvédère d'observation



Forêt vue du sommet

© PARC Bas-Saint-Laurent

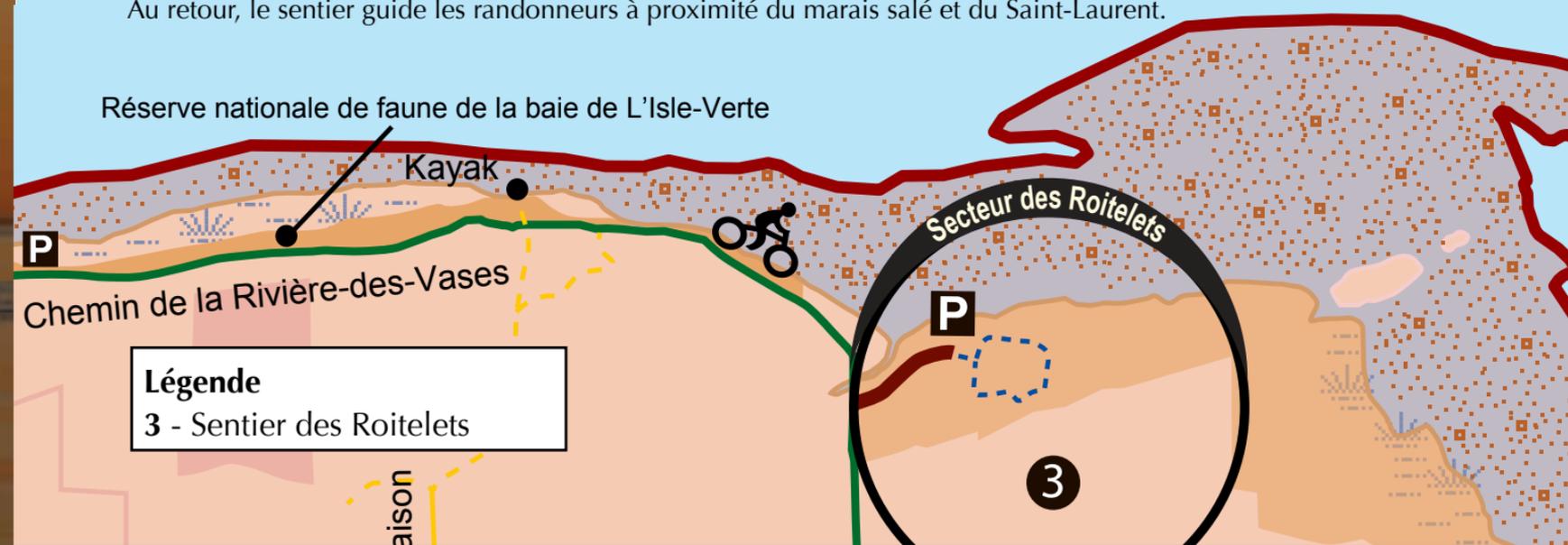
Le Vieux Quai

Entre les secteurs des Passereaux et des Roitelets, le Vieux Quai fait office d'aire de repos offrant une fenêtre sur le Saint-Laurent et, aux plus romantiques, un fabuleux point de vue sur les magnifiques couchers de soleil. Des panneaux d'interprétation dévoilent le côté historique des lieux, de même que l'occupation et l'utilisation du territoire par l'Homme au fil du temps.



SECTEUR DES ROITELETS

De niveau facile, le sentier des Roitelets offre un parcours de 1,4 kilomètre. Débutant près de terres agricoles, il traverse un boisé de conifères sur une petite colline avant de longer un étang d'eau douce aménagé par **Canards Illimités Canada**. Un belvédère permet aux visiteurs d'apprécier pleinement l'envergure et l'importance des aménagements réalisés. Au retour, le sentier guide les randonneurs à proximité du marais salé et du Saint-Laurent.



Un parc entouré de terres agricoles

Dans le secteur, les activités agricoles ont débuté vers 1685. Autrefois, le marais servait de pâturage aux animaux. Au début du XX^e siècle, de grandes digues munies d'**aboiteaux** ont été construites dans différentes zones du marais afin d'augmenter la surface cultivable. Les digues ont permis de gagner environ 80 hectares entre la rivière des Vases et la rivière Verte ainsi que 120 hectares entre cette dernière et la rivière de Pointe à la Loupe.

De ce fait, plusieurs espèces d'oiseaux se sont retrouvées désavantagées en raison du changement d'habitat, au profit d'autres espèces telles que le Canard colvert, le Canard pilet et le Canard d'Amérique qui ont vu leur habitat préférentiel s'agrandir.



© Sonia Giroux Canard colvert

© PARC Bas-Saint-Laurent

Le Canard noir, un oiseau emblématique

La population mondiale de Canards noirs a diminué de moitié entre 1955 et 1985. La perte d'habitats de reproduction et d'**hivernage**, la chasse et la compétition avec le Canard colvert pour les sites de nidification sont les principales causes du déclin observé. Les polluants chimiques que l'on retrouve dans les écosystèmes ont également eu des répercussions sur l'espèce.

En réaction au déclin, le Canada et les États-Unis ont rendu au début des années 1980 la réglementation de chasse plus stricte. En 1986, les deux pays ont signé le Plan nord-américain de gestion de la **sauvagine** ayant pour objectif la protection et la mise en valeur des milieux humides de toute l'Amérique du Nord. Ce traité vise à rétablir les populations de canards, d'oies et de cygnes à des niveaux d'effectifs comparables à ceux connus durant les années 1970.

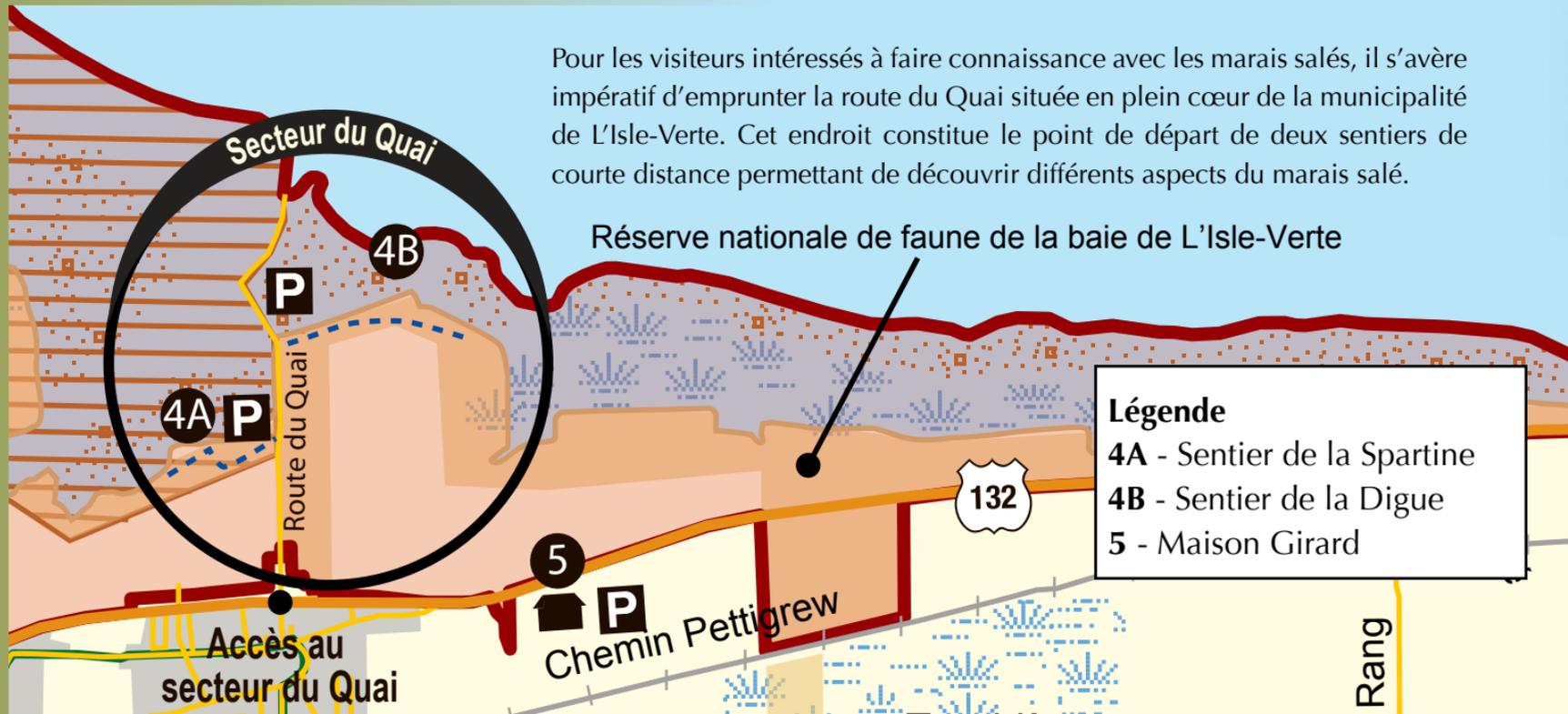
La Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte, territoire inclus dans le parc côtier, a été créé afin de protéger le marais salé, habitat préférentiel du Canard noir. Ce faisant, cette espèce est devenue l'oiseau emblématique du territoire.



© Illustration : Claude Thivierge

SECTEUR DU QUAI DE L'ISLE-VERTE

Pour les visiteurs intéressés à faire connaissance avec les marais salés, il s'avère impératif d'emprunter la route du Quai située en plein cœur de la municipalité de L'Isle-Verte. Cet endroit constitue le point de départ de deux sentiers de courte distance permettant de découvrir différents aspects du marais salé.



Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte

Légende

- 4A - Sentier de la Spartine
- 4B - Sentier de la Digue
- 5 - Maison Girard

Départ pour l'île Verte!

En hiver, pour traverser à l'île Verte, les résidents utilisent le pont de glace ou l'hélicoptère. En été, un traversier est nécessaire. Un chaland était utilisé jusqu'en 1990, moment où le premier bateau-passeur, soit la Richardière, a été mis en activité. Aujourd'hui, un bateau-taxi peut également être utilisé par les piétons et les cyclistes.

La Richardière : 418 898-2843

Bateau-taxi Jacques Fraser : 418 898-2199



Coucher de soleil sur l'île Verte

Phare de l'île Verte

Vue sur le marais de l'île Verte

Sentier de la Spartine

D'une longueur de 0,8 kilomètre, ce sentier de niveau facile permet d'observer de près le marais salé et les **marelles** à partir d'un belvédère de manière à ne pas empiéter sur la végétation. Ce sentier a été nommé en l'honneur de la plante dominante du marais, la « spartine ». Trois espèces différentes de spartines y cohabitent, chacune possédant son degré de tolérance à l'eau salée. Il s'agit de la spartine alterniflore, de la spartine étalée et de la spartine pectinée.

La partie haute du marais salé est parsemée de marelles, qui sont de petites dépressions formées par l'action des glaces. Elles se remplissent d'eau et regorgent d'organismes et de plantes telle la salicorne d'Europe, autrefois utilisée pour assaisonner les aliments.

Sentier de la Digue

Le sentier de la Digue, également de niveau facile, constitue une promenade de 1 kilomètre offrant aux visiteurs la découverte du marais, tout en marchant sur une digue construite dans les années 1950. Dans la région, ces digues sont aussi appelées des aboiteaux. L'idée d'utiliser la digue pour en faire un sentier est née du fait qu'elle permet d'observer de près les végétaux et les impressionnants rassemblements d'oiseaux migrateurs en saison... sans toutefois se mouiller les pieds !

Un parcours d'interprétation d'environ une heure est proposé aux visiteurs en haute saison touristique. Informez-vous en contactant la réception de la maison Girard au 418 898-2757.



Belvédère d'observation



Vue sur le quai de L'Isle-Verte



Spartine alterniflore et salicorne d'Europe dans une marelle



Vue sur le marais



Belvédère d'observation



Aire de repos

© PARC Bas-Saint-Laurent



POUR EN SAVOIR PLUS...

Réseaux de découverte

Pôle de découverte du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

La Réserve nationale de faune de la baie de L'Isle-Verte fait partie du Réseau découverte du parc marin du Saguenay - Saint-Laurent. Des pôles, répartis de part et d'autre des rives du Saint-Laurent, permettent aux gens de découvrir différentes facettes du parc sans se mouiller les pieds. www.parcmarin.qc.ca

Réseau des Haltes marines de la route des Navigateurs

Le Site ornithologique du marais de Gros-Cacouna et le sentier des Roitelets ont été incorporés au réseau des Haltes marines de la route des Navigateurs. Celui-ci est un circuit écotouristique permettant de partir à la découverte des différentes facettes maritimes du Bas-Saint-Laurent. www.haltesmarinesbsl.ca

Route verte

Le parc côtier Kiskotuk est traversé par la Route verte. Il s'agit d'un circuit cyclable traversant la plupart des régions du Québec. Une carte régionale du Bas-Saint-Laurent propose des circuits. www.routeverte.com

Route bleue du sud de l'estuaire

À l'intérieur du parc côtier Kiskotuk, trois sites permettent d'accéder à la Route bleue du sud de l'estuaire. C'est l'une des routes du Sentier maritime qui permet aux kayaks et aux embarcations à faible tirant d'eau de parcourir le Saint-Laurent. Celle-ci longe les berges du fleuve sur près de 400 kilomètres avec un réseau de 95 sites riverains répartis entre Berthier-sur-Mer et Les Méchins. www.rbse.ca

Lexique

Aboiteau : Digue permettant d'empêcher la mer d'invalider les terres littorales à marée haute, mais aussi d'évacuer les eaux d'écoulement à marée basse afin d'augmenter la superficie des terres cultivables.

Baguage de canards : Technique consistant à poser une bague métallique portant un code unique autour de la patte des oiseaux dans le but de les identifier et de faire le suivi de leur population.

Biodiversité : Caractérise la diversité des espèces vivantes, animales et végétales, présentes dans un milieu.

Canards Illimités Canada : Organisme national privé sans but lucratif qui œuvre à la conservation des milieux humides pour la sauvagine, pour la faune en général et pour la population d'Amérique du Nord.

Écosystème : Désigne l'ensemble des éléments vivants et non vivants qui constituent un milieu naturel et qui interagissent les uns avec les autres.

Embrun : Fines gouttelettes d'eau salée apportées par le vent, en provenance de la mer.

Espèce en péril : Espèce sauvage qui risque de disparaître si rien n'est fait pour minimiser les impacts des dangers qui nuisent à sa survie.

Estuaire : Portion d'un fleuve où les eaux douces subissent les effets de l'océan dans lequel il se jette, soit par les marées, par la présence d'eau salée ou les deux.

Forêt mixte : Type de forêt constituée à la fois d'arbres feuillus tels que le bouleau et l'érable et de conifères comme le sapin et l'épinette et bien d'autres espèces d'arbres, selon les régions.

Géodiversité : Variété géologique au niveau des roches et des minéraux, des formes du relief et des sols ainsi que de l'ensemble des processus dynamiques qui les génère.

Hivernage : Pour les oiseaux migrateurs, l'hivernage est une période de ravitaillement au terme de leur migration automnale, en attendant le retour vers les sites de nidification au printemps.

Littoral : Zone de contact entre la mer et la terre qui a pour synonyme le rivage ou la côte.

Marelle : Cuvette remplie d'eau située en bordure du littoral creusée par l'action des glaces qui se retirent au printemps.

Parc naturel : Parc géré par une organisation locale ou municipale qui protège et conserve un espace naturel exceptionnel.

Pessière : Forêt majoritairement composée d'épinettes.

Presqu'île : Portion de terre entourée d'eau et reliée au continent par une bande de terre.

Productivité biologique : Quantité de matière biologique produite par les êtres vivants dans un espace-temps donné.

Rhizome : Partie souterraine de la tige de certaines plantes vivaces.

Sauvagine : Oiseaux aquatiques sauvages, souvent des espèces migratrices telles que les canards et les oies, dont certaines sont considérées comme du gibier.

Réalisation



Corporation PARC Bas-Saint-Laurent

43, rue Alexandre, suite 100
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 2W2

Tél. : 418 867-8882 poste 201

Télec. : 418 867-8732

direction@parcbasstlaurent.com

www.parcbasstlaurent.com/kiskotuk

Remerciements

Nous souhaitons remercier la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et la Fondation de la faune du Québec pour leur appui financier. Nous désirons également souligner l'implication des organismes qui ont accordé de leur temps précieux à la révision des outils d'interprétation du parc côtier Kiskotuk : Nature Québec, le Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire, la Première Nation Malécite de Viger, Canards Illimités Canada, le Réseau d'observation de mammifères marins et le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.



© PARC Bas-Saint-Laurent

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien financier de :



Comité de développement du parc côtier Kiskotuk :